

COMPAGNIE ESCADRON

89307117

UNITE

BT

RENSEIGNEMENTS

ADMINISTRATIFS

CODÉ UNITÉ  
02029

PROCÈS-VERBAL N° / 19  
N° 63 / 89

N° PIÈCE  
01

N° FEUILLET  
01

NATURE PRÉCISE DES FAITS - RÉFÉRENCE

- Observation d'un objet volant non identifié ( O.V.N.I. )
- C.M 32.800 DEF/Gend./O.E./D.O/ Rens. du 08 novembre 1985.

Date 10/3

Clt

Destinataires

NOUS SOUSSIGNÉ(S) D , D , Gendarme, Officier de Police Judiciaire,

VU L'(ES) ARTICLE(S) 16 à 19 et 75 à 78 du Code de procédure pénale ,

RAPPORTONS LES OPÉRATIONS SUIVANTES QUE NOUS AVONS EFFECTUÉES, AGISSANT EN UNIFORME ET CONFORMÉMENT AUX ORDRES DE NOS CHEFS.

DATE HEURE

CE JOUR 27 janvier mil neuf cent quatre-vingt-neuf, à 20 heures 10 minutes, recevons un message urgent sans numéro, émanant du service des Transmissions du Groupement de , signalant l'observation d'un phénomène particulier, plein EST par rapport à , en plein ciel, objet changeant de couleur en permanence (VERT-ROUGE-BLEU-BLANC).

Dans ce message, notre Commandant de Groupement, demande à toutes les unités de Gendarmerie, de chercher à localiser ce phénomène et de rendre compte.

Immédiatement après la lecture de ce message, nous nous sommes placés à l'extérieur de notre unité où nous avons observé la présence du phénomène précité.

Cet objet émettait de vives lueurs comme annoncé (VERT-ROUGE-BLEU-BLANC).

Aucune forme particulière ne pouvait lui être donnée.

Cet objet semblait se déplacer lentement de l'EST vers l'OUEST.

Suivant les instructions données par radio, nous avons effectué des clichés photographiques de ce phénomène. Nous avons pris ces clichés de différentes façons, avec et sans flash, avec et sans le réseau de diffraction optique détenu à cet effet dans la sacoche photographique.

Par message numéro 60/2 du 28.01.1989, nous avons rendu compte de ces faits à notre Commandant de Compagnie à et avisé Monsieur le Procureur de cette même localité.

Ce phénomène a été observé de 20 heures 15 à 20 heures 45 minutes. A partir de 20 heures 45 minutes, il n'était plus visible de notre unité.

Nous avons observé ce même phénomène, dans les mêmes conditions, plusieurs jours de suite.

Conditions d'observation : Visibilité : Bonne - Vent : néant - Température : non relevée - Couverture nuageuse : Néant - Aucune trace sur l'environnement.

Les Militaires présents à l'unité ce jour-là ont également observé ce phénomène.

... / ...

INDEXATION ET NOMBRE D'EXEMPLAIRES

DATE DE CLOTURE

LE 14.02.1989

- VOIR DEUXIEME FEUILLET -

DESTINATAIRES

<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>

1 AUX ARC

Il semblerait que plusieurs autres unités de Gendarmerie de la  
, aient observé ce phénomène le 27.01.1989 . - - - - -

DESTINATAIRES /

- (1) - Monsieur le Préfet
- (1) - Monsieur le Procureur de la République .
- (1) - Général Commandant la Région Aérienne .
- (2) - Monsieur le Ministre de la Défense, Direction Générale de la  
Gendarmerie Nationale, Bureau Emploi-Renseignement, Section ren-  
seignement ( 2 exemplaires. )
- (1) - Aux Archives .

Fait et clos à [redacted], le 14.02.1989,

L. O.P.J.

DIRECTION DE LA GENDARMERIE  
COURRIER ARRIVEE  
001507 8-MAR-89  
DESTINATAIRE